

Développer la capacité institutionnelle des universités en mobilisation des connaissances

Appel de manifestation d'intérêt destiné aux universités désirant devenir partenaires du Réseau Impact Recherche

Contexte :

Le Réseau Impact Recherche regroupe six universités canadiennes qui se sont engagées à maximiser l'impact de la recherche universitaire sur le bien-être économique, social et environnemental ainsi que sur la santé de la population canadienne. Fondé en 2006, le RIR a pour mission de développer la capacité des universités à soutenir la mobilisation des connaissances (MdC), en mettant au point des pratiques, des services et des outils exemplaires de mobilisation des connaissances et en les faisant connaître.

La mobilisation des connaissances¹ est un ensemble de services qui met en relation la recherche universitaire et les chercheurs qui la font avec des personnes et des organisations qui veulent trouver des solutions durables aux problèmes sociaux, environnementaux, économiques et culturels. Les services de soutien à la mobilisation des connaissances appuient aussi les collaborations fondées sur la recherche et le savoir. Les organismes de financement demandent de plus en plus souvent aux chercheurs de planifier explicitement la mobilisation des connaissances générées par leurs recherches. Les subventions Savoir du CRSH, par exemple, exigent à la fois un plan de MdC et une description de l'impact anticipé des travaux de recherche qu'ils financent. Les services de soutien à la mobilisation des connaissances dans les établissements doivent être en mesure également d'aider les professeurs à préparer des plans de MdC solides et justifiés (le « comment ») afin d'étayer la description de l'impact anticipé (le « quoi »).

Le champ d'action de la mobilisation des connaissances est constitué des recherches qui ont le potentiel de moduler les décisions dans le domaine des politiques publiques, des pratiques professionnelles et des programmes sociaux. La MdC s'applique aux recherches en sciences humaines et sociales, en santé et en sciences naturelles. Ses partenaires viennent du secteur public ou communautaire, des organismes à but non lucratif ou du secteur privé. La MdC favorise par ailleurs l'engagement des chercheurs et de leurs recherches auprès du grand public.

Le pivot de toute compétence des établissements en matière de mobilisation des connaissances est le courtier en connaissances, qui offre des services de soutien à la mobilisation des connaissances aux chercheurs, aux étudiants et à leurs partenaires extra-universitaires.

¹ Ce que nous appelons la mobilisation des connaissances se retrouve sous plusieurs appellations différentes dans nombre d'organisations. Il existe des différences subtiles entre le transfert des connaissances (TC), l'adaptation du savoir, l'échange de connaissances, l'application et l'échange des connaissances, l'adaptation et le transfert du savoir, la mobilisation des connaissances ou l'intégration des connaissances; mais tous ces termes décrivent un même processus, pour l'essentiel, celui qui consiste à arrimer la recherche aux pratiques et aux politiques. Une liste de définitions et d'activités connexes à la MdC se trouve à l'annexe A.

Fondé en 2006 par l'Université York et l'Université de Victoria, Réseau Impact Recherche est un réseau pancanadien de soutien à la mobilisation des connaissances. En 2010-2011, Réseau Impact Recherche s'est étendu à l'Université Memorial de Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Université du Québec à Montréal, à l'Université de Guelph et à l'Université de la Saskatchewan. En réagissant aux ouvertures et aux contraintes propres à leurs milieux, les membres ont produit différents modèles de services de soutien à la mobilisation des connaissances dans leurs établissements; toutefois, les six universités ont en commun d'avoir investi dans leur capacité à favoriser la mobilisation des connaissances pour leurs professeurs, leurs étudiants et leurs divers partenaires.

Après le déroulement d'une phase initiale où il s'est défini et a établi ses objectifs, le Réseau Impact Recherche a atteint la maturité en tant que regroupement fonctionnel et interactif. Il s'agit désormais de susciter dans le milieu universitaire l'intérêt à se joindre au réseau, dans le but de construire une expertise commune en mobilisation des connaissances et de veiller à la diffusion des pratiques exemplaires.

Nous expliquons ici les objectifs du Réseau Impact Recherche et décrivons le processus que nous emploierons pour inviter les établissements à manifester leur intérêt à se joindre au réseau.

Mandat du Réseau Impact Recherche. Le réseau vise à maximiser l'impact de la recherche universitaire sur la société en épaulant les courtiers de connaissances.

Objectifs du Réseau Impact Recherche. Nous accomplirons notre mandat en réalisant les objectifs suivants :

- Renforcer l'excellence et l'expérience déjà acquises afin de devenir un réseau bien réparti d'experts en pratiques de MdC
- Concevoir et diffuser des outils de MdC
- Offrir aux établissements du Réseau Impact Recherche une plateforme pour le courtage des connaissances
- Nous faire reconnaître comme chefs de file en matière de MdC, dans nos régions respectives et à l'échelle du pays
- Représenter les intérêts de la MdC à l'échelle nationale
- Entrer en relation avec les autres universités qui cherchent à développer leurs capacités de MdC

Croissance du Réseau Impact Recherche

Le Réseau Impact Recherche est en quête de nouveaux partenaires universitaires qui l'aideront à atteindre l'excellence en matière de soutien à la mobilisation des connaissances et à réaliser ses objectifs. Nous cherchons des universités qui ont :

- concrétisé leur engagement envers la MdC et ses activités;
- embauché en équivalent temps plein (ÉTP) au moins un courtier de connaissances qui se consacre à la MdC pour l'établissement;
- inscrit la MdC dans le dossier des responsabilités d'un dirigeant ou d'une dirigeante;
- mis au point des outils ou des services complémentaires à ceux qui sont déjà en place dans les universités du Réseau Impact Recherche;

- cherché à développer leur propre expertise.

En lançant cet appel de manifestation d'intérêt, nous espérons trouver des partenaires qui nous aideront à étendre notre distribution géographique actuelle et contribueront aux interactions synergiques qui feront croître notre réseau. Nous souhaitons nous adjoindre plusieurs universités s'étant engagées envers le développement organisationnel de la mobilisation des connaissances, en espérant retirer des bénéfices d'un discours commun sur le renforcement des capacités et la mise au point de pratiques exemplaires.

Aux universités qui souhaitent développer leurs capacités de soutien à la mobilisation des connaissances, mais qui ne sont pas encore prêtes à apporter une contribution fondée sur l'expérience et l'excellence, le Réseau Impact Recherche propose de travailler avec elles au renforcement de leurs capacités et respectera son engagement concernant la diffusion des pratiques exemplaires et des outils de MdC.

Attentes du Réseau Impact Recherche envers ses nouveaux membres

Nous sommes à la recherche de membres qui bâtissent activement leur capacité de soutien à la mobilisation des connaissances et qui répondent aux critères suivants:

1. Universités canadiennes : afin de bien gérer sa croissance, le Réseau Impact Recherche accueillera d'abord des universités canadiennes; les autres établissements de recherche et les établissements étrangers ont une place ultérieurement dans la planification de sa croissance.
2. Engagement concret de l'établissement envers la mobilisation des connaissances : l'Université candidate dispose d'un programme organisationnel, d'un plan de recherche, d'un plan d'engagement ou d'un autre document dans lequel la MdC ou les activités qui lui sont associées (voir l'annexe 1) constituent une priorité de l'établissement.
3. Un investissement d'au moins un ÉTP est déjà accordé à des ressources humaines qui se consacrent à la MdC.
4. Promotion d'un savoir axé sur les pratiques et les politiques qui visent le mieux-être de la société.
5. Préservation de la distribution géographique du Réseau Impact Recherche afin d'éviter qu'une région prédomine, et développement simultané de carrefours régionaux du réseau.

Responsabilités des membres du Réseau Impact Recherche

En plus de concevoir et d'offrir des services de mobilisation des connaissances répondant aux opportunités et aux contraintes de leur région, tous les membres du Réseau Impact Recherche devront réaliser les activités ou démarches suivantes :

1. Nommer un directeur et au moins un courtier de connaissances comme contacts principaux du Réseau Impact Recherche, et rattacher la supervision de la MdC à un membre de l'organe exécutif de l'établissement (le vice-président à la recherche, par exemple)
2. Participer à la téléconférence mensuelle des courtiers de connaissances
3. Pour le directeur et les courtiers, participer à la rencontre annuelle du Réseau Impact Recherche.

4. Contribuer aux communications du Réseau Impact Recherche, y compris par la rédaction de billets de blogue et l'utilisation de Twitter
5. Participer à des présentations communes ou y contribuer (par exemple lors du congrès de l'ACARU ou de CUExpo)
6. Consacrer 10 000 \$ par année aux opérations du Réseau Impact Recherche (site web, médias sociaux, communications et évaluation). De cette somme, 5 000 \$ seront versés annuellement à l'université pivot du Réseau Impact Recherche (il s'agit à l'heure actuelle de l'Université York) dans le cadre d'une entente entre les établissements, et environ 5 000 \$ seront consacrés aux déplacements pour les réunions et événements organisés par le Réseau Impact Recherche.

On estime que les courtiers de connaissances devront consacrer une ou deux journées par mois aux activités nationales du Réseau Impact Recherche.

Adhésion au Réseau Impact Recherche : processus et échéancier Les demandes dûment remplies doivent nous parvenir au plus tard le 25 janvier 2013 à l'adresse info@researchimpact.ca. Nous informerons les auteurs des demandes de notre décision au plus tard le 15 mars 2013. Les nouveaux partenaires devront signer l'entente entre les établissements du Réseau Impact Recherche.

La demande d'adhésion comporte trois parties :

- A. Réponse aux 9 questions ci-dessous (à structure non imposée);
- B. Lettre d'engagement d'un cadre supérieur de l'établissement (voir ci-dessous);
- C. Lettres d'appui de partenaires universitaires du Réseau Impact Recherche.

Les directeurs responsables de la mobilisation des connaissances dans les six établissements membres du Réseau Impact Recherche évalueront les demandes et feront leurs recommandations aux membres des organes exécutifs de ces établissements, qui prendront la décision finale. Cette décision tiendra compte des responsabilités des membres du Réseau Impact Recherche et de la capacité de l'établissement intéressé à contribuer à la réalisation des objectifs décrits plus haut.

Pour en savoir plus Des séances d'information ont eu lieu à l'assemblée générale annuelle de l'ACARU et au Congrès des sciences humaines 2012; il sera aussi possible d'obtenir de l'information au congrès Innovation 2012. Vous pouvez aussi communiquer avec Michael Johnny, gestionnaire, Mobilisation des connaissances, Université York, 416-736-2100, poste 88876, mjohnny@yorku.ca.

DEMANDE D'ADHÉSION au Réseau Impact Recherche

Veillez remplir les sections A, B et C ci-dessous et nous faire parvenir le tout à l'adresse info@researchimpact.ca au plus tard le vendredi 25 janvier 2013 à 16 h 30.

- A. Veuillez fournir les renseignements suivants (aucune limite quant au nombre de pages ni contrainte de formatage).

1. Nom de l'université.
2. Nom de la personne avec qui communiquer si nous avons des questions au sujet de la présente demande et pour vous faire part de notre décision.
3. Adresse de courriel et numéro de téléphone de cette personne.
4. Raison pour laquelle vous souhaitez prendre part à l'initiative, objectifs de votre participation et résultats escomptés pour votre établissement.
5. Nom et coordonnées des représentants suivants de votre institution auprès du Réseau Impact Recherche :
 - a. le membre de l'organe exécutif de l'établissement supervisant le soutien à la mobilisation des connaissances,
 - b. le directeur responsable du soutien à la mobilisation des connaissances pour l'établissement,
 - c. le courtier en connaissances, pivot de l'établissement en matière de mobilisation des connaissances et principal contact du Réseau Impact Recherche.
6. Toute autre ressource consacrée par votre établissement au soutien à la mobilisation des connaissances et aux activités qui lui sont associées, mentionnées à l'annexe A (par exemple une unité de recherche, une subvention de partenariat du CRSH, un programme d'apprentissage par le service communautaire, un programme de stages, etc.).
7. Mesures employées par votre université pour offrir des services et des activités visant à promouvoir et à soutenir une ou plusieurs des idées mentionnées à l'annexe A. Veuillez préciser si ces mesures sont en place (et, le cas échéant, depuis combien de temps) ou projetées (et, dans ce cas, la date prévue de leur mise en œuvre). Veuillez aussi fournir le lien vers toute ressource en ligne existante.
8. Besoins en formation que vous prévoyez avoir pour développer la capacité de votre établissement à mobiliser les connaissances.
9. Questions, commentaires, préoccupations ou suggestions dont vous souhaitez nous faire part.

B. Lettre d'engagement Une lettre d'engagement d'un cadre supérieur de l'université prêt à s'engager à fournir la contribution financière attendue doit accompagner les réponses aux 9 questions de la section A et les lettres d'appui mentionnées à la section C. La lettre doit préciser les moyens par lesquels cette personne appuiera la participation de votre université au Réseau Impact Recherche, ce qui inclut le soutien financier.

C. Lettres d'appui Incluez un maximum de trois lettres d'appui de partenaires du Réseau Impact Recherche avec lesquels votre établissement a collaboré lors d'activités de mobilisation des connaissances et d'activités connexes. Les lettres d'appui devraient fournir des preuves de

cette expérience ainsi que décrire les résultats obtenus ou escomptés par le partenaire en question.

Annexe A

Définitions de certains termes courants dans le domaine de la mobilisation des connaissances

- **La mobilisation des connaissances sert d'intermédiaire entre les chercheurs et d'éventuels partenaires de recherche extérieurs au milieu universitaire, de façon à ce que la recherche et les faits puissent donner corps aux décisions et aux idées qui circulent en matière de politiques publiques, de pratiques professionnelles et d'autres sujets.** Les services de soutien à la mobilisation des connaissances regroupent les méthodes de transfert des connaissances, l'application du savoir et l'échange de connaissances, auxquels ils ajoutent la coproduction de connaissances. La MdC transforme la recherche en action.
- **L'innovation sociale est un terme générique qui englobe l'entreprise d'économie sociale (les entreprises à but lucratif qui ont une mission sociale) et la finance sociale (« investissement d'impact », « investissement en fonction de la mission »).** L'innovation sociale vient de la recherche et de ses résultats et de leur application au développement de solutions durables aux problèmes sociaux, environnementaux et culturels. L'innovation sociale est à l'origine de services plus efficaces et plus efficaces, de politiques publiques mieux arrimées aux besoins et d'une meilleure compréhension culturelle. La mobilisation des connaissances (le **processus**) concourt aux innovations sociales (le **résultat**).
- **L'engagement communautaire** est entendu comme « la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur et les diverses communautés dans lesquelles ils s'insèrent (locale, régionale, nationale, mondiale) en vue de l'échange mutuellement bénéfique de connaissances et de ressources, dans un contexte de partenariat et de réciprocité » (Fondation Carnegie; trad. libre); l'engagement communautaire ouvre de nombreuses voies à cet échange, dont la MdC.
- **Le savoir engagé envers la communauté** crée un partenariat mutuellement bénéfique entre le chercheur et la communauté. Les connaissances qu'il produit viennent de l'enseignement, de la découverte, de l'intégration, de l'application ou de l'engagement (Campus Community Partnerships for Health).
- **La recherche communautaire (RC)** est une forme de mobilisation des connaissances où la problématique de la recherche est formulée par les partenaires communautaires et qui considère les chercheurs de l'université et de la communauté comme des participants égaux dans toutes les phases de développement de la recherche. La RC est une méthode de coproduction [des résultats]. Parmi les chefs de file de la RC au Canada, on compte l'Office of Community-Based Research (Université de Victoria) et l'Institute for Community Engaged Scholarship (Université Guelph), tous deux partenaires universitaires du Réseau Impact Recherche.